

# SEMAINE DE L'ENFANT ET DE LA FAMILLE 2017

28  
NOVEMBRE

AU

2  
DÉCEMBRE



**Mardi 28/11 - à partir de 8h**  
Journée conférence/débat  
Salle polyvalente

**Mercredi 29/11 - à partir de 14h30**  
Jeux de société, Truc et troc, goûter partagé  
Centre social

**Jeudi 30/11 - à partir de 20h30**  
"Oliver Twist"  
avec le Choeur en Tonnerrois  
Salle polyvalente

**Vendredi 1/12 - à partir de 18h**  
Cuisinons en familles de tous les pays  
Centre social

**Samedi 2/12 - à partir de 9h**  
Poupées Frimousses de l'Unicef  
Marché couvert  
14h - Sortie famille au bowling d'Auxerre

Renseignements  
03 86 55 03 71  
[www.tonnerre.fr](http://www.tonnerre.fr)



# PROGRAMME DE LA SEMAINE DE L'ENFANT ET DE LA FAMILLE 2017

## **Mardi 28 novembre**

### **Toute la journée : Conférence / débat**

autour du thème « Prévenir et protéger : la prévention en protection de l'enfance » en partenariat entre le CLSPD de Tonnerre, la Mission Prévention de la CCLTB et l'UTS89. *Sur invitation*

Lieu : Salle polyvalente - Centre ville

## **Mercredi 29 novembre**

### **14h30 : Jeux de société, Truc et troc spécial enfants suivi d'un goûter partagé**

Lieu : Centre social

## **Jeudi 30 novembre**

### **20h30 : Projection « Oliver Twist » accompagné du Choeur en Tonnerrois suivie d'un débat sur le travail des enfants**

Soirée tout public. *Contribution libre.*

Lieu : Salle polyvalente

## **Vendredi 1<sup>er</sup> décembre**

### **18h : Cuisinons en familles de tous les pays**

Atelier enfants / parents de préparation d'un repas partagé.

Lieu : Centre social

**Samedi 2 décembre**

## **Adoptez des Poupées Frimousses de l'Unicef**

**« Frimousse » la poupée qui vaccine les enfants.  
1 poupée = 1 enfant sauvé par la vaccination pour toute sa vie  
Faites un don. Renseignements sur place.  
À partir de 9h  
Lieu : Marché couvert**

## **Sortie famille au bowling**

**14h  
Lieu : Auxerre**

# CONVENTION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT

## La protection de l'enfant contre toute forme de violence

### Article 32

#### Travail des enfants

Les Etats parties reconnaissent le droit de l'enfant d'être protégé contre l'exploitation économique et de n'être astreint à aucun travail comportant des risques ou susceptible de compromettre son éducation ou de nuire à sa santé ou à son développement physique, mental, spirituel, moral ou social.

### Article 36

#### Autres formes d'exploitation

Les Etats parties protègent l'enfant contre toutes autres formes d'exploitation préjudiciable à tout aspect de son bien-être.

## Renseignements

### Centre social

23 rue Émile Bernard - 89700 Tonnerre

03 86 55 03 71

[centresocial.tonnerre@yahoo.fr](mailto:centresocial.tonnerre@yahoo.fr)

[centresocialdetonnerre.over-blog.com](http://centresocialdetonnerre.over-blog.com)

Facebook : [centresocialtonnerre.secteuradultes](https://www.facebook.com/centresocialtonnerre.secteuradultes)